

## **Compte-rendu de la séance du conseil municipal**

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 15 novembre 2021 de 18h30 à 20h05

**Etaient présents** : Marc DEFORGE, Sylvestre CARTIER, Françoise DESIRANT, Stéphane FRAPART, Yves FRAPART, Julie GUICHON, Amandine MALAGIES, Edith MAURY, Céline PERRIN, Caroline SERVENAY et Murielle STEPHAN

**Absents excusés** : Alexis LABARRE, Anne LINCOLN, Béatrice Mexique a donné procuration à Murielle STEPHAN, Bruno MEXIQUE a donné procuration à Caroline SERVENAY

**Secrétaire de séance** : Françoise DÉsirANT

### **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

Le compte rendu de la réunion de conseil du lundi 4 octobre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

### **Décision modificative n°3**

Comme indiqué au dernier conseil une décision modificative de 8 000€ a été réalisée pour régler le véhicule utilitaire Kangoo.

La trésorerie a rejeté ce premier mandat concernant l'achat du véhicule utilitaire. En effet, celui-ci coûte 10 000€ et l'ancien camion a été repris 2 000€. L'achat doit être inscrit pour 10 000€

La DM suivante est votée à l'unanimité :

2111 opération 76 achat terrain – 2 000€

2182 Opération 44 achat véhicule utilitaire +2 000€

### **Décision modificative n°4**

Pour l'achat des balises tronconiques et de la manche à air pour l'aérodrome, il faut également transférer des crédits.

La DM suivante est votée à l'unanimité :

2158 opération 11 signalisation aérodrome +835 €

2111 opération 76 achat terrain -835€

### **Passage en M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Ce changement sera obligatoire en 2024. La trésorerie propose à chaque collectivité d'anticiper son passage. Pour la commune d'Écury, la nomenclature passera ainsi de la M14 à la M57. En date du 29 octobre, Madame GUINOT, la trésorière a donné un avis favorable à cette modification.

En résumé, passer en M57 revient à mettre à jour son plan de comptes (ventilation des articles).

Vote à l'unanimité

### **Frais de constitution de dossier et de rédaction de bail imputables aux locataires**

Suite au départ des locataires du 2<sup>Ter</sup>, en accord avec Madame GUINOT, il est proposé de fixer des frais de constitution de dossier et de rédaction de bail à hauteur de 400€.

La moitié est imputée au propriétaire et l'autre aux locataires. Monsieur le Maire informe le conseil que de potentiels locataires sont susceptibles d'emménager au 2<sup>Ter</sup>. 200€ seront donc appelés à chaque nouveau locataire.

Vote à l'unanimité

### **Avis enquête publique parc éolien sur le territoire de Mairy-sur-Marne**

Une enquête est ouverte du 26 octobre au 30 novembre relative aux projets de parcs éolien « la côte ronde » et « les trente journées ». Etant donné leur éloignement du centre de notre village à plus de 5 km, le conseil n'appelle aucune remarque.

Vote à l'unanimité

### **Organisation de la soirée Beaujolais et marché du terroir et de l'artisanat**

A ce jour, 80 personnes sont inscrites avec l'animateur (il est précisé que son repas sera offert par la commune). Au vu des conditions sanitaires, les repas seront servis à l'assiette. Un mail sera envoyé à l'ensemble du conseil afin de déterminer le déroulement de l'installation dans la salle des fêtes.

Le prix du repas est fixé à 12€ par personne, les tarifs des boissons sont fixés à 18€ la bouteille de champagne, 0.50€ le litre de la bouteille d'eau, 7€ la bouteille de beaujolais.

L'apéritif (sangria) et le café sont offerts par la commune.

Vote à l'unanimité

Un point sur le marché du terroir et de l'artisanat est fait. A ce jour, seulement 13 exposants seront présents le 21 novembre. Au vu du nombre d'exposants et de la fréquentation du marché, la question se pose de la continuité de celui-ci.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il n'a aucun retour concernant le nombre d'inscrits à la bourse aux jouets organisée par Familles Rurales d'Écurey. Une annonce sur Illiwap et Facebook doit être faite.

### **Questions diverses**

Madame DONZÉ, habitant chemin des hauts a créé son auto-entreprise d'entretien, d'aide à domicile, de service à la personne depuis le 01 novembre 2021. Elle s'occupera de l'entretien des locaux de la commune.

Monsieur le Maire informe que le nouveau règlement du SPANC sera distribué dans les prochains jours.

Sur l'ancienne piste de l'aérodrome, des fouilles archéologiques préventives débuteront le 16 novembre. La fibre sera installée à l'aérodrome le même jour.

Le bulletin communal « Écurey Infos » a été distribué aux habitants : Belle réalisation de Monsieur CARTIER et de la commission.

Les vœux du Maire auront lieu le 15 janvier 2022 à 19h00, les nouveaux habitants y seront également conviés.

### **Prochaines réunions :**

Conseil municipal : lundi 6 décembre 2021 à 18h30

Réunion aérodrome : lundi 13 décembre (bureau municipal)

Commission activités de l'aérodrome avec usagers et Ecuriots : 12 janvier 2022 à 18h30

Vœux du Maire : samedi 15 janvier à 19h